

[Depuis l'édition PDF de la Charente Libre du vendredi 14 juin 2019 page 13](#)

<https://www.charentelibre.fr/2019/06/13/la-truite-saumonee-fait-bouger-les-lignes-sur-la-touvre,3444687.php>

## LA TRUITE SAUMONÉE FAIT BOUGER LES LIGNES SUR LA TOUVRE



Régis Hauthier, président de l'association de pêche, veut tout mettre en œuvre pour préserver la biodiversité de la Touvre. (Photo J. K.)

***L'ouverture de la pêche sera repoussée d'un mois l'an prochain.  
Les lâchers de truites seront ciblés sur une zone unique.  
Des mesures pour préserver l'avenir du cours d'eau.***

Le paysage est idyllique depuis la terrasse de la salle Marcel Pagnol à Magnac-sur-Touvre. Des dizaines de cygnes barbotent sur le cours d'eau. Et quelques courageux pêcheurs taquinent la truite malgré les averses. « *Ce n'est que le début de la saison. En juillet, il y en aura partout. La Touvre est répertoriée dans les magazines spécialisés, un vrai tourisme de pêche est en train de se développer* », commente Régis Hauthier,

président de l'Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique (Aappma) La Truite saumonée.

Le passionné ne quitte pas le cours d'eau des yeux. L'association vient de prendre des mesures inédites pour le préserver. Quitte à perturber les habitudes.

### **Les riverains concernés**

Le conseil d'administration a acté plusieurs chamboulements fin mai. *« On veut arriver à une gestion patrimoniale de la Touvre, c'est-à-dire à une préservation maximale de la biodiversité. On y travaille depuis notre élection, il y a cinq ans. On ne pouvait pas arriver et casser la baraque. Il a fallu de la concertation. »*

Première mesure phare : l'ouverture de la saison est repoussée d'un mois dès 2020. Au lieu de pouvoir assaillir les berges de la Touvre dès le deuxième week-end de mars, les pêcheurs devront attendre mi-avril. *« On a obtenu une dérogation spécifique à la Touvre, où les poissons fraient plus tardivement. Il faut leur laisser le temps. 75 % des pêcheurs interrogés sont pour. »* Et d'ajouter : *« Il vaut mieux passer moins de temps sur la Touvre mais s'amuser, que de s'embêter parce qu'il n'y a rien à pêcher. »*

Deuxième petite révolution : chaque pêcheur sera autorisé à pêcher deux truites fario par jour. Contre trois aujourd'hui. Toujours dans la même logique de préservation de l'espèce sauvage, qui se porte plutôt bien d'après les derniers relevés. *« 90 % des pêcheurs pratiquent le «no kill » et relâchent les poissons, même si ce n'est pas obligatoire. Mais certains aiment les garder pour les manger, il en faut pour tout le monde. »*

### **Au revoir les truites arc-en-ciel**

Dernier changement : au revoir les lâchers de truites arc-en-ciel d'élevage un peu partout dans la Touvre. Une routine pourtant vieille de soixante ans. *« Même si elles sont stériles, ce n'est jamais bon de les mélanger avec les sauvages. »*

Les lâchers auront lieu tous les mois sur une portion limitée de 1 500 mètres à Gond-Pontouvre. *« C'est un endroit où les truites sauvages ne vont pas de toute façon. Ça permettra aux pêcheurs débutants de se faire plaisir plus facilement ».* À terme, Régis Hauthier aimerait même supprimer totalement ces lâchers artificiels. *« La Corrèze et le Cantal sont*

*précurseurs dans ce domaine. Ça fonctionne, il n'y a pas moins de pêcheurs. »*

Des mesures fortes qui rassureront aussi les riverains. « *Ils sont de plus en plus inquiets. Certains plantent des pancartes demandant aux pêcheurs de relâcher les truites. Tout le monde est concerné* », assure le président, satisfait de ces avancées à un an du renouvellement du bureau de l'association.

Il lui reste un dernier gros chantier sur les bras : rehausser la taille de capture des truites de 30 à 40 cm. « *Il faut leur laisser le temps de se reproduire. On a porté la demande à l'Assemblée nationale, mais ce n'est pas gagné. C'est compliqué de faire bouger les lignes.* »

## **Commentaires :**

- **Saturnin 14 juin 2019 19:52**

Oui c'est vrai la réunion de la commission technique se tient vers octobre à la fédération pêche Charente ... Mais, M. Hautier (ou Dieu...) a des amis biens placés à la fédération, Mrs Sartori, Chef en outre qui font partis de cette AAPPMA. Oui décaler l'ouverture sur la Touvre serait une bonne chose, limité les prises à deux farios me semble un peu utopique mais une chose est sûre, nous ne reviendrons jamais en arrière et nos jeunes ne connaîtrons jamais la pêche en cette rivière comme nous l'avons connue.

- **VigilAnge! 14 juin 2019 09:25**

[@Pêcheur16](#) C'est vrai, tout à fait d'accord, on ne doit pas tout savoir ...

- **Pêcheur16 14 juin 2019 08:20**

Je suis étonné que monsieur Hautier (dieu) annonce ce genre de décision alors que la commission technique qui décide des nouvelles réglementations se réunit au mois d'octobre ou novembre.... encore une association qui va faire parler d'elle pour rien!

- **VigilAnge! 14 juin 2019 08:14**

[@hurtful](#) Certains ne prennent plus leur carte à "La Truite Saumonée" et d'autres sont venus pour la première fois la prendre à cette AAPPMA du fait que c'est une des rares qui veulent faire évoluer le loisir pêche et protéger la biodiversité.

- **pax 13 juin 2019 21:04**

Ancien membre du bureau de La truite saumonée j'ai connu l'ouverture décalée d'un mois pendant des années puis un jour les hautes autorités ont pris la décision que toutes les rivières de 1ère catégorie de France devaient ouvrir le même jour sans tenir compte des spécificités. Un retour à la raison qui sera salutaire pour La Touvre

- **hurtful 13 juin 2019 19:49**

Cela me conforte de ne plus prendre ma carte dans cette association !